

le monde ouvrier



Bulletin d'information de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)

Novembre 1983

AVEC
DE PROFIT
POURQUOI GELER
VOS SALAIRES

LOCAL 50

**Après la guerre des prix, Steinberg et
Provigo font la guerre aux droits acquis!**
voir pages 8 et 9



SOMMAIRE

6

Chaque jour des sca-
phandriers travaillent
dans l'illégalité et le
danger



Photo: Graciuso/Viking

8-9



Photo: Michel Cloutier

Provigo et Steinberg:
10,000 employé(e)s di-
sent non à des reculs de
15 ans

12

Pérou: 1,300 hommes,
femmes et enfants font
appel à notre solidarité



Photo: Serge Jongue

3

Les comités de santé-sécuri-
té entrent en vigueur

5

Grèves rotatives des 6,000
employé(e)s des universités

10

Nouvelles des Conseils du
travail

4

La FTQ propose la relance
des travaux de la Baie James
Condition féminine: les pro-
grammes d'accès à l'égalité

6

Des syndiqué(e)s sauvent
leur hôpital

11

Liste des conflits

7

Pour une retraite décente:
Coalition d'un million de Qué-
bécois

13-14-15

Nouvelles brèves

5

Châteauguay: cols blancs et
cols bleus en grève

Le français au travail:

ce n'est pas encore gagné

16

Coupon d'abonnement au
Monde Ouvrier

le

monde

ouvrier

Bulletin d'information publié par la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

Responsable: Pierre Richard.

Collaboration: Jean-Marc Carle, Roger Genest, André Laplante, Francine Vigeant.

Fichier: Danielle Ouellet.

Photographie: Michel Cloutier, Serge Jongué.

2100 avenue Papineau, 4ième étage, Montréal, Québec, H2K 4J4.

Téléphone: (514) 527-8533

Tirage: 50,000

Le doyen des journaux syndicaux au Québec et au Canada. Première paru-
tion: 18 mars 1916.

Composé et imprimé par des travailleurs et des travailleuses syndiqués de
l'imprimerie Interlitho Inc.

Dépôt légal à la bibliothèque nationale du Québec.

Toute reproduction totale ou partielle des articles contenus dans le Monde
Ouvrier est permise à la condition d'en indiquer la source.

Les comités santé-sécurité entrent en vigueur

4 ans après l'adoption de la loi Les employeurs contestent le règlement

Mieux vaut tard que jamais! Près de 4 ans après l'adoption de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, les articles concernant les comités paritaires de santé et de sécurité sont entrés en vigueur le 22 octobre dernier, de même que le règlement concernant le fonctionnement de ces comités. Les Comités de santé et de sécurité sont en quelque sorte le cœur de la loi, car ils officialisent la participation des travailleurs dans le domaine de la santé et de la sécurité.

Au Conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), les employeurs s'étaient battus farouchement contre le projet de règlement sur les comités paritaires. C'est sans doute cette opposition patronale qui explique les longues tergiversations du gouvernement avant de promulguer les articles en question.

Aussitôt le nouveau règlement promulgué, le Conseil du patronat a annoncé son intention d'en contester la validité en Cour supérieure. Avec un sang-froid incroyable, le CPQ dit se porter à la défense des non-syndiqués... qui, selon lui, seraient sous-représentés sur les comités de santé et sécurité.

Une réforme à l'envers

Normalement, les articles concernant les comités de santé et de sécurité auraient dû être proclamés avant les autres. Car ces comités doivent veiller à la réalisation des objectifs de la loi à l'intérieur des établissements. Par exemple, la loi oblige les employeurs à mettre en œuvre un programme de prévention, incluant un programme de santé,



Après avoir multiplié les pressions pour retarder l'entrée en vigueur du règlement sur les comités de santé et de sécurité, le patronat en conteste maintenant la légalité devant les tribunaux. La santé et la sécurité des travailleurs, ça passe après la santé des profits...

dans leur entreprise. Or, le programme de prévention doit être mis en application avec la participation du comité de santé et de sécurité. Quant au programme de santé, il doit être approuvé par le Comité de santé et de sécurité, après avoir été élaboré par le médecin responsable des services de santé dans l'établis-

Assemblée d'information

Au cours des prochains mois, la FTQ tiendra diverses sessions d'information sur le nouveau règlement sur les comités de santé et de sécurité. Pour les militant(e)s de la région de Montréal, le Conseil du travail de Montréal organise une soirée d'information:

**Mardi, le 22 novembre, à 19 h.
Centre St-Pierre, Salle 100
1212 rue Panet.
Pour information: 527-3666**

sement, qui lui est choisi par le Comité de santé et de sécurité...

Parce que les Comités de santé et de sécurité n'existaient pas légalement, plusieurs employeurs ont élaboré des programmes de prévention et de santé sans la participation des travailleurs. Des programmes de santé ont été dressés par des médecins d'entreprise (non choisis par les Comités de santé et de sécurité), qui, comme on le sait, sont plus préoccupés de la santé économique des entreprises que de la santé des travailleurs et des travailleuses...

Partout donc où ces programmes ont été élaborés sans la participation syndicale, il faut, si les travailleurs ne sont pas d'accord avec ceux-ci, qu'ils le fassent savoir à la CSST et qu'ils exigent qu'ils soient soumis au nouveau Comité de santé et de sécurité.

Secteurs prioritaires

Les articles et le règlement concernant les comités de santé et de sécurité ne s'appliquent qu'aux entreprises de 20 salariés et plus, qui se retrouvent dans l'un des dix secteurs prioritaires définis par la CSST: bâtiment et travaux publics; industrie chimique; forêt et scierie; mines, carrières et puits de pétrole; fabrication de produits en métal; industrie du bois; industrie du caoutchouc et des produits en matière plastique; fabrication d'équipement de transport; première transformation de métaux; fabrication des produits minéraux non métalliques. Les chantiers de construction sont exclus de ce règlement: on attend toujours l'entrée en vigueur des articles concernant les comités de chantier. ■

Baie James

La FTQ propose la relance des travaux

Comparaissant devant la Commission parlementaire sur l'énergie et les ressources, la FTQ a proposé la relance immédiate des travaux de la Phase II de la Baie James et la continuation des travaux de Manic 5 sur la Côte-Nord.

"Il est totalement inacceptable que dans une période dramatique de chômage, Hydro-Québec et le gouvernement québécois mettent de côté tous leurs projets et laissent se perdre l'expertise acquise au fil des années. La seule remise en marche des travaux de la Baie James si-

gnifierait le maintien de plus de 30 000 emplois directs d'ici la fin du siècle et aurait un effet multiplicateur sur l'ensemble des industries québécoises", a fait valoir le président de la FTQ, Louis Laberge.

Dans le but d'écouler les surplus d'électricité ainsi produits, la FTQ suggère une relance de la consommation interne, particulièrement au niveau industriel, ainsi qu'une politique d'exportation vers les États américains. Soulignant que le Québec n'a pas hésité à offrir des prix préférentiels pour attirer de nouvelles in-

dustries comme celle de Pechiney, la FTQ réclame à court terme une réduction importante des tarifs d'électricité, tant pour les individus que pour les commerces et les industries déjà implantés au Québec.

Enfin, la FTQ insiste pour que le Québec assure à tous ses citoyens l'accessibilité à l'énergie électrique, notamment au moyen de taux préférentiels pour les catégories de citoyens les plus démunis, comme les personnes âgées et les assistés sociaux. ■

Condition féminine

À l'ordre du jour: les programmes d'accès à l'égalité

Au cours des prochaines années, le gros des efforts syndicaux en condition féminine porteront sur la définition et la négociation de programmes d'accès à l'égalité dans les divers milieux de travail.

C'est la volonté qui ressort clairement de la rencontre organisée par le comité de la condition féminine de la FTQ à l'intention des militantes des comi-

tés locaux. Environ 90 travailleuses et quelques travailleurs ont participé à cette journée, le 5 novembre dernier, qui a permis de faire le bilan des activités de la centrale en condition féminine.

"Les congrès de la FTQ ont adopté de multiples résolutions sur la condition des femmes. Comment nous organiser pour qu'elles soient véritablement

mises en application?", se sont demandées les femmes présentes. Des ateliers ont étudié les questions d'accès à l'égalité, de santé et de sécurité, du harcèlement sexuel et du militantisme des travailleuses.

C'est la question de l'accès à l'égalité qui a soulevé le plus de discussion. "Il ne faut pas attendre que le gouvernement ou certains employeurs imposent leurs programmes d'action positive. C'est aux syndicats de prendre les devants et de négocier des programmes qui respectent vraiment nos besoins", ont fait valoir plusieurs militantes.

Une déclaration de politique sur l'accès à l'égalité sera soumise aux délégué(e)s au congrès de la FTQ au début de décembre. Les participantes à la journée du 5 novembre ont demandé qu'une campagne de sensibilisation soit menée par la FTQ sur l'accès à l'égalité. ■



Le 5 novembre dernier, quelque 90 militantes ont fait le point sur la condition féminine à l'intérieur des syndicats de la FTQ.

Châteauguay

Cols blancs et cols bleus en grève pour se faire respecter



Depuis le 20 septembre dernier, les 59 cols blancs et les 78 cols bleus de la municipalité de Châteauguay sur la Rive-Sud de Montréal sont en grève. Les syndiqué(e)s du SCFP s'opposent à la tentative des élus municipaux de mettre en pièces à l'instar de bien d'autres employeurs, les droits de l'ancienne convention collective. Non seulement Châteauguay refuse de négocier de bonne foi, mais elle viole ouvertement la Loi sur les services essentiels, par exemple en n'effectuant pas certaines réparations urgentes comme le bris d'aqueduc, et les dispositions anti-scabs, en octroyant des sous-contracts.

Grèves rotatives des 6,000 employé(e)s des universités

Les quelque 6,000 employé(e)s de soutien des universités québécoises, dont près de 5,500 sont membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) et 400 de l'Union des employés de service (local 298-FTQ), poursuivent leurs grèves rotatives depuis un mois.

L'enjeu des présentes négociations est de protéger les acquis des conventions collectives. Les directions universitaires se sont en effet concertées pour s'attacher à la sécurité d'emploi, à la prime de séparation et au système de classification; elles veulent pouvoir déplacer les employé(e)s à leur guise et dévaluer les postes, réduisant ainsi les possibilités de promotion.

Au moment d'écrire ces lignes, le réseau de l'Université du Québec (Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi, Rimouski, Armand-Frappier et Télé-Université) avait accepté de revenir à la table de négociations. Par

contre, l'Université de Montréal, Laval, McGill et Concordia maintenaient leur intransigeance; les universités de Montréal et de Laval avaient aussi obtenu des injonctions limitant le nombre de piqueurs. ■



Chaque jour des scaphandriers travaillent dans l'illégalité et le danger

1% de la main-d'oeuvre: 8% des décès

Les travailleurs-scaphandriers, qui exécutent des travaux sous-marins, veulent pouvoir exercer leur métier dans des conditions sécuritaires et dans la légalité. C'est pourquoi ils se sont regroupés dans l'Association des scaphandriers du Québec, local 69, affiliée à la FTQ; de plus, du 17 au 20 novembre prochain, ils organisent le premier congrès subaquatique qui traitera à la fois des plongées sportive et industrielle.

«Avec moins de 1% de la main-d'oeuvre de la construction, nous avons eu plus de 8% des décès survenus dans cette industrie en 1982», explique Gilles Yergeau, représentant du nouveau syndicat.

D'autre part, la majorité des entrepreneurs en travaux sous-marins ne sont pas enregistrés à l'Office de la construction du

Québec (OCQ). «Sur une liste d'environ 200 entrepreneurs, il y en a à peine 15 qui sont enregistrés. Ce qui oblige les scaphandriers à travailler en bas des conditions fixées par le décret», souligne le porte-parole syndical.

L'Association des scaphandriers du Québec (FTQ) dénonce, par ailleurs, le laisser-aller de l'OCQ et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) dans leur secteur. Il est très fréquent de voir des plongeurs amateurs effectuer des travaux de découpage, de soudure ou de dynamitage sous l'eau, au risque de leur vie et de celles des autres et en volant le travail des professionnels.

Dans le but de sensibiliser le public aux réalités de la plongée et aux technologies sous-marines, l'Association, en collaboration avec la Fédération québécoise des activités subaqu-

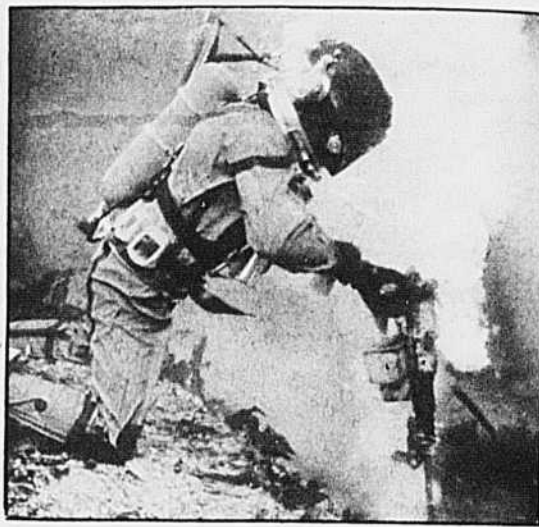


Photo: Gracusette Viking

tiques, organise le premier congrès subaquatique, où il y aura une exposition, des conférences... Le tout se déroulera du 17 au 20 novembre à l'hôtel Sheraton Le Saint-Laurent. Pour information: (514) 387-8880. ■

Des syndiqué(e)s sauvent leur hôpital



Photo: Pierre Lallamie

De gauche à droite, les compagnes et confrères Gaétanne Panneton et Louis-Georges Roberge, vice-présidente et président des employés généraux, Denis Poitras, président des techniciens en radiologie, Denise Vivier, Pauline Duval et Lise Brouillette, secrétaire, présidente et vice-présidente des infirmières-auxiliaires de l'Hôpital Cloutier.

Les travailleurs(euses) du Centre hospitalier Cloutier et la population du Cap-de-la-Madeleine viennent de remporter une importante victoire: ce centre demeurera un hôpital général.

Pendant près d'un an, les travailleurs(euses) du Centre hospitalier Cloutier, membres de l'Union des employés de service (local 298-FTQ) ont mené une campagne pour obliger le ministère des Affaires sociales à réviser sa décision de transformer ce centre en hôpital pour malades chroniques. Cette décision aurait eu pour effet d'abolir 130 des 265 emplois syndiqués et de priver la population des services d'obstétrique, de gynécologie, de pédiatrie et de cardiologie ainsi que de 29 lits. ■

Pour une retraite décente

Coalition représentant 1 million de Québécois(es)



Prendre sa retraite est souvent synonyme de pauvreté et d'insécurité. La FTQ, avec plusieurs autres groupes, demande une réforme des régimes publics afin d'assurer une retraite décente à tous les Québécois(es).

La FTQ a participé à la création d'une vaste coalition pour une réforme des régimes de retraite. La "Coalition pour une retraite décente" regroupe les centrales syndicales, diverses organisations de femmes comme l'AFEAS ainsi que des groupes de personnes âgées, comme l'Association québécoise pour la défense des droits des retraités et des pré-retraités (AQDR). Les organisations membres de cette nouvelle Coalition représentent près d'un million de personnes, soit le quart de la population adulte du Québec.

L'objectif premier de la Coalition est d'obtenir des gouvernements canadiens et québécois une réforme en profondeur des régimes publics afin d'assurer une retraite décente aux personnes âgées. Elle souligne qu'au Canada, 61% des personnes seules âgées de 65 ans et plus vivent sous le seuil de pauvreté et que les trois-quarts de ces personnes

sont des femmes. Un grand nombre de couples mariés à la retraite se retrouvent aussi au-dessous ou légèrement au-dessus du seuil de pauvreté.

Comme la FTQ, la Coalition soutient qu'une retraite décente ne peut être assurée que par un régime public amélioré et que les régimes privés supplémentaires ne peuvent que servir de complément. La Coalition propose aussi diverses mesures pour mettre fin à la discrimination dont les femmes sont victimes en ce qui concerne la retraite.

La "Coalition pour une retraite décente" et la FTQ ont fait valoir leur point de vue devant un groupe de députés fédéraux et se proposent aussi de rencontrer les représentants du gouvernement québécois. La FTQ a mis en garde les gouvernements contre "le puissant lobby du milieu des affaires qui veut agrandir son réservoir de capitaux au moyen des régimes privés". ■

Le français au travail, ce n'est pas encore gagné

Ne pas adoucir, mais raffermir la loi 101

"La partie de la francisation est loin d'être gagnée dans les entreprises au Québec. Dans plusieurs endroits, il y a eu des progrès mais les acquis sont souvent fragiles. Pour la FTQ, il n'est donc pas question de tourner la page comme le suggèrent certains milieux et d'adoucir la loi 101. Bien au contraire, la situation exige un raffermissement dans l'application de la Charte du français et une remobilisation autour de l'objectif de faire du français la langue de travail au Québec."

C'est là l'essentiel du message livré par la FTQ en Commission parlementaire. Rappelant que les travailleurs québécois se sont identifiés avec fierté à la Charte de la langue française, le secrétaire général de la FTQ, Fernand

Daoust, a noté la déception de plusieurs d'entre eux devant la lenteur du processus de francisation dans leur milieu de travail.

La FTQ s'est dit aussi très inquiète de constater depuis quelque temps un freinage d'origine patronale dans la francisation; ce freinage va de pair avec une mise à l'écart des comités de francisation où siègent les militants syndicaux.

Dans son mémoire, la FTQ a insisté sur le rôle-clé que doivent jouer les comités de francisation à l'intérieur des entreprises. Dans ce sens, elle a réclamé que le gouvernement donne aux centrales syndicales les moyens financiers pour encadrer et soutenir le travail de leurs militants en francisation, comme cela se fait déjà en santé et sécurité. ■



Le secrétaire général de la FTQ, Fernand Daoust, a plaidé pour un raffermissement de l'application de la loi 101 afin que le français devienne véritablement la langue de travail dans toutes les entreprises au Québec.

Steinberg et Provigo se donnent la main

Après la guerre des prix, c'est la guerre aux droits acquis!

10,000 employé(e)s
de commerce
disent non
à des reculs
de 15 ans!

Après s'être livré la guerre des prix, Steinberg et Provigo se sont unis pour faire la guerre à leurs employé(e)s. Ces deux géants de l'alimentation n'y vont pas avec le dos de la cuillère: les reculs qu'ils veulent imposer ramèneraient les travailleurs(euses) des magasins 15 ans en arrière.

Les 10,000 employé(e)s de Steinberg et Provigo, membres du local 500 des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (FTQ), refusent de se laisser écraser et ont entrepris une grève qui s'annonce très dure.

Les 2,500 salarié(e)s de 45 magasins Provigo de la région de Montréal sont sortis en grève les premiers, le 20 octobre, avec un vote à 93%: ils refusent les reculs proposés par Provigo, veulent une sécurité d'emploi mieux définie et demandent des augmentations de 6 et 5%.

Malgré une intimidation systématique de la part de Steinberg et un chantage à la fermeture de certains magasins, les 7,500 salarié(e)s de Steinberg sont sortis à leur tour le 2 novembre au soir. Ils veulent protéger les acquis de leur convention collective et sont prêts à discuter d'un gel temporaire au plan salarial.

À la hache

Les deux grands concurrents de l'alimentation au Québec se sont donnés la main pour mettre la hache dans les conventions collectives. Voici quelques exemples des reculs que veulent imposer Steinberg et Provigo:

- ils réduisent de beaucoup la portée de la clause de sécurité d'emploi, notamment au moment de la fermeture ou de la vente d'un magasin;
- ils augmentent la semaine de travail de 37 à 38 heures, sans compensation;

"J'ai 20 ans de service comme boucher et l'employeur voudrait maintenant m'enlever mon ancienneté. Ce que nous avons gagné sous Dominion il y a 10 et 15 ans, Provigo voudrait nous l'enlever. Il n'est pas question de lâcher."



Léonard Beaupré, boucher.

- ils abolissent le bonus de vacances;
- ils obligent les salarié(e)s des équipes de nuit à travailler 5 nuits au lieu de 4;
- ils diminuent les congés de maladie;
- ils s'attaquent aux assurances collectives;
- ils diminuent de 7 à 4, le nombre d'heures garanties par semaine aux employé(e)s à temps partiel;
- si la loi sur les heures d'ouverture est modifiée, Steinberg veut que le travail le soir et le dimanche soit rémunéré au tarif simple;
- pour les employés réguliers, Steinberg et Provigo proposent un gel salarial pour la

première année et une augmentation de 4% pour la deuxième année;

- pour les employés à temps partiel, les deux compagnies proposent des diminutions de salaire variables.

Cheap labor

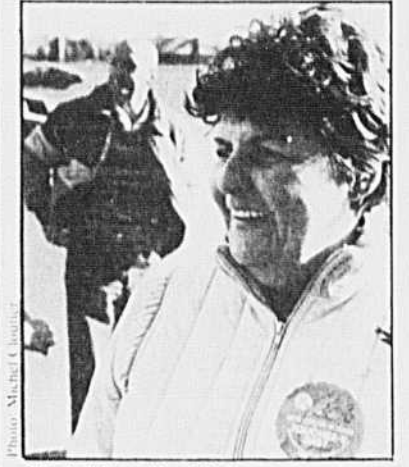
L'un des aspects les plus odieux des offres de Steinberg et Provigo est la création d'une nouvelle échelle salariale pour les nouveaux employés à temps partiel. Ainsi Steinberg voudrait qu'un nouvel embauché soit embauché à \$4.10 l'heure alors que le salaire actuel d'un embauché varie entre \$8.99 et \$9.99; la nouvelle caissière à temps partiel serait embauchée à \$4.80 alors

que le salaire actuel est de \$11.50.

Il s'agit ni plus ni moins que de créer une catégorie de "cheap labor" qui remplacerait progressivement les salarié(e)s actuels. C'est un peu grossier comme stratégie...

Provigo et Steinberg se sont donnés le mot pour profiter du climat économique incertain afin d'augmenter leurs profits sur le dos de leurs salarié(e)s. Ces deux géants ne font pas pitié: Provigo fait des affaires en or et Steinberg, même s'il a perdu la guerre des prix qu'il avait lui-même déclenchée, n'est pas sur le bord de la faillite. Pour les 10,000 travailleuses et travailleurs du commerce, le temps n'est pas aux concessions.

"J'ai 19 ans d'ancienneté comme employée régulière et on voudrait m'enlever ma sécurité d'emploi. Si nous nous laissons écraser cette fois-ci, cela n'aura plus de fin. Je suis prête à tenir le temps qu'il faudra."



Madeleine Rudolph, serveuse au comptoir de viandes.

"Ce que Provigo veut, c'est affaiblir le syndicat et l'éliminer. Au cours des derniers mois, il a joué comme il voulait avec la convention collective. Maintenant, il s'attaque à nos salaires, aux bonis, aux congés de maladie, à la sécurité d'emploi, à tous nos acquis. J'ai 15 ans d'ancienneté comme employée de bureau et caissière."



Denise Coulombe, caissière.

"On veut couper mon salaire de 25%. Après 8 ans d'ancienneté, je suis toujours considéré comme à temps partiel même si je travaille entre 33 et 35 heures par semaine. L'employeur veut aussi baisser de 7 heures à 4 heures le minimum d'heures garanties par semaine aux temps partiel. C'est inacceptable."



Richard Galipeau, commis.

A&P: des salaires moindres au Québec

Chez A&P aussi, on a décidé de s'attaquer aux droits des salarié(e)s. Les patrons américains de cette chaîne multinationale ont décidé que le travail au Québec valait moins que le travail en Ontario. Alors que A&P avait consenti une augmentation de 9 1/2% à ses salariés en Ontario, elle ne proposait que 4% à ceux du Québec; et maintenant, A&P a retiré son offre minable et demande une diminution salariale de 4%!

Les 500 salarié(e)s des 13 magasins A&P, membres du local 747 des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (FTQ), ne l'entendent pas ainsi: depuis la fin de septembre, ils sont en grève et ils veulent conserver la parité avec l'Ontario, tout en acceptant une augmentation en deux étapes.

Quant à la possibilité de vente

des magasins A&P, qu'il s'agisse d'une manoeuvre ou non, la grève continue. "Que ce soit avec A&P ou un autre propriétaire, il faudra négocier la prochaine convention collective", affirme René McAllister, représentant des TUAC.



Dans les Conseils du travail

Haut-du-Lac-St-Jean: comité régional en santé-sécurité

Les syndiqué(e)s de la FTQ dans le Haut-du-Lac-Saint-Jean ont décidé de former un comité élargi de santé et de sécurité du travail avec un représentant de chaque syndicat local de la région. C'est là la principale décision prise par les 26 délégué(e)s au congrès du Conseil du travail du Haut-du-Lac-Saint-Jean (FTQ) qui a eu lieu à Dolbeau le 28 octobre dernier.

Le rôle principal de comité régional de santé et de sécurité sera de permettre un échange d'informations et d'expériences entre les divers syndicats locaux. "C'est important que tous les syndicats de la région, par exemple, profitent de l'expérience des travailleurs de l'usine de papier Domtar de Dolbeau qui ont exercé une vingtaine de droits de refus de travail dangereux", a souligné un participant.

Camil Lavoie, du Syndicat canadien des travailleurs du papier (SCTP-FTQ) a été réélu à la présidence du Conseil du travail. ■

Mauricie: Les monopoles ont profité de la crise

Le Conseil régional des travailleurs de la Mauricie, des Bois-Francs et de Drummondville (FTQ) vient de publier une



étude sur la crise économique qui a frappé durement les travailleurs et les travailleuses mais qui a, par contre largement profité aux grands monopoles.

Menée dans le cadre d'un projet de développement communautaire du Canada, cette étude souligne que le taux de chômage en Mauricie est passé de 10,8% à 20,5% entre 1975 et 1983, alors qu'entre 1975 et 1979, les profits des compagnies au Canada augmentaient de \$19,7 milliards à \$32,1 milliards, soit une hausse de 62,9%. La crise a par ailleurs alourdi le fardeau fiscal des particuliers en allégeant celui des compagnies: la proportion des revenus bruts du gouvernement venant des particuliers est passée de 80% à 85,1%, pendant cette même période.

Le document fait aussi ressortir le fait que les institutions bancaires ont largement profité des hauts taux d'intérêt qui ont sévi au Canada. Par exemple, la Banque royale, en 1981, connaissait une augmentation de ses profits de l'ordre de 64% et la Banque de commerce de 69,6%. ■

Saguenay: Priorité à la condition féminine

Le Conseil du travail du Saguenay-Lac St-Jean (FTQ) a décidé de faire de la condition féminine une de ses priorités au cours de la prochaine année. Pour ce faire, les 70 délégué(e)s au congrès du Conseil, les 30 septembre et 1er octobre dernier, ont décidé de créer un poste de "directrice à la condition féminine" sur l'exécutif du Conseil. Cette personne aura, entre autres, la responsabilité d'encourager la formation de comités sur les conditions de vie et de

travail des femmes dans les syndicats locaux de la région. ■



La présidente sortante du Conseil du travail du Saguenay-Lac St-Jean, Ginette Filion, du Syndicat des travailleurs en communication du Canada, félicite le nouveau président, Charles Gélinas, employé dans l'entretien ménager et membre du local 298 de l'Union des employés de service. Au centre, on remarque Rodrigue Lessard, représentant de la FTQ au Saguenay et Lac Saint-Jean.

Outaouais: appui au Fonds de solidarité

À la mi-septembre, le Conseil du travail de l'Outaouais québécois (FTQ) tenait son congrès avec une bonne participation des syndicats de la région. Les délégué(e)s ont décidé de manifester leur appui au projet de "Fonds de solidarité des travailleurs du Québec", mis de l'avant par la FTQ dans le but de créer et de maintenir des emplois. D'autre part, le congrès a réélu à la présidence du Conseil la compagne Lise Fortin, représentante de l'Union des employés de service (local 298) dans l'Outaouais. ■

Congrès de la FTQ

"Faire le plein... d'emplois"

Du 5 au 9 décembre prochain, au nouveau Palais des congrès de Montréal, se tiendra le 18e congrès de la FTQ sous le thème "Faire le plein... d'emplois". Plus de 1,000 délégué(e)s venant des syndicats affiliés et de toutes les régions, y participeront.

Le congrès s'ouvrira le lundi matin par le discours inaugural du président Louis Laberge qui fera le bilan des actions de la FTQ au cours des deux dernières

années et proposera diverses orientations pour l'avenir. Le débat principal de ce congrès portera sur le plein emploi, revendication majeure en cette période de crise.

Des énoncés de politique seront soumis aux délégué(e)s sur la réduction du temps de travail, sur le Fonds de solidarité pour l'emploi, sur l'accès à l'égalité pour les femmes et sur la réforme des régimes de retraite.

D'autre part, le congrès sera l'occasion de souligner le 25e anniversaire de la FTQ par la publication d'un programme-souvenir et par une soirée dansante le jeudi soir 8 décembre; des billets pour cette soirée sont en vente à la FTQ.

Enfin, le vendredi, aura lieu l'élection du nouveau Bureau exécutif de la FTQ, composé du président, du secrétaire général et de 9 vice-présidents. ■

LISTE DES CONFLITS FTQ

(au 7 novembre 1983)

EMPLOYEUR	VILLE	NBRE DE TRAV.	SYNDICAT	DÉBUT
CFLM Radio La Tuque	La Tuque	15	NABET	13-10-81 (lock-out)
Écho de La Tuque et du Haut St-Maurice	La Tuque	7	NABET	08-12-81 (lock-out)
Pièces d'autos Cougar	Ville St-Laurent	65	TUA	14-01-83
Commonwealth Plywood	Tee Lake	22	SCTP	07-03-83
Provisions Barsen	Montréal	110	TUAC	28-04-83
Provigo (Div. Viande)	Laval	220	TUAC	06-06-83 (lock-out)
Abattoirs St-Jean	St-Hyacinthe	113	TUAC	06-06-83 (lock-out)
H. St-Jean	St-Hyacinthe	235	TUAC	06-06-83 (lock-out)
Berkline Canada	Montréal	127	SQIC	19-08-83
Caisse pop. Ste-Famille	Cap-de-la-Madeleine	25	SCFP	25-08-83 (lock-out)
Matelas United	Montréal	20	SQIC	29-08-83
Produits forestiers McLaren (Div. pâtes Kraft)	Thurso	10	Métallos	19-09-83
Cie James McLaren	Masson	55	Métallos	19-09-83
Ville de Châteauguay (cols blancs et bleus)	Châteauguay	128	SCFP	20-09-83
Simmons	Montréal	161	SQIC	20-09-83
Supermarchés A & P (14 magasins)	À travers le Québec	500	TUAC	28-09-83
Club de golf Royal	Boischatel	45	UES-298	10-10-83 (lock-out)
Remtex Mills	Iberville	40	Métallos	17-10-83
Provigo (45 magasins)	Région de Montréal	2,500	TUAC	19-10-83
Aliments Beaurepaire	Beaconsfield	22	TUAC	25-10-83
Dessins industriels M.S. Steinberg	Québec	7	TUAC	02-11-83 (lock-out)
(97 magasins)	Région de Montréal	7,500	TUAC	03-11-83

Au Pérou

1,300 hommes, femmes et enfants lancent un appel aux travailleurs(euses) du Québec

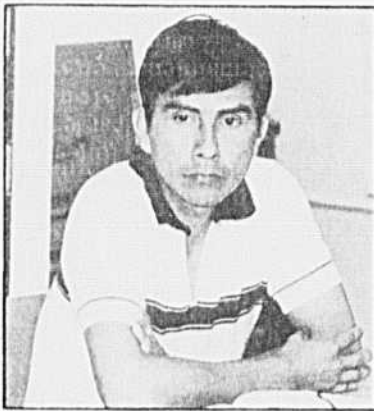
- Depuis un an, 1,300 hommes, femmes et enfants campent dans des abris de fortune sur un terrain de football dans le centre-ville de Lima, capitale du Pérou.

- Ce sont les mineurs de Minas Canaria, leurs conjointes et leurs enfants: ils veulent reprendre en main la mine où ils travaillaient et qui a été fermée sauvagement en juillet 1982.

- Pour faire connaître leur lutte, ils ont parcouru à pied les 758 kilomètres qui séparent leur campement minier de la capitale, au cours d'une marche qui a duré 93 jours.

- La répression et la maladie ont déjà fait une quinzaine de victimes, surtout des enfants. Ils manquent de nourriture, de médicaments, de vêtements...

"Aujourd'hui, nous comptons sur la solidarité des travailleurs québécois. Comme hier, nous, les travailleurs péruviens, avons manifesté notre solidarité envers les ouvriers polonais et les mineurs chiliens. Comme demain, vous, travailleurs québécois, aurez peut-être besoin de la solidarité internationale."



Christian Rivas, secrétaire de la Fédération des mineurs

Le 28 septembre dernier, la FTQ a reçu la visite de la campagne Eusebia Mendez, présidente du Comité des femmes de Minas Canaria, et de Christian Rivas, secrétaire de la Fédération nationale des travailleurs des mines et de la métallurgie du Pérou.

Ils nous ont raconté leur lutte pour retrouver leur gagne-pain, pour obtenir la réouverture de leur mine de plomb et de zinc. Ils ont souligné le rôle de premier plan joué par le Comité des femmes dans l'organisation quotidienne de la lutte: nourriture, soins aux enfants, ... Très souvent, ce sont les femmes qui se retrouvent aux premières lignes des manifestations et doivent affronter la répression.

Le combat de ces hommes et de ces femmes est semblable à celui que nous menons ici contre les fermetures et les mises à pied et pour le droit au travail. Mais il se déroule dans des conditions beaucoup plus difficiles.

"Nous, les femmes, jouons un rôle de premier plan dans cette lutte. Nous avons la responsabilité de l'organisation quotidienne du campement. Nous faisons face à la répression. Mon appel s'adresse particulièrement aux femmes travailleuses du Québec."



Eusebia Mendez, présidente du Comité des femmes

À quoi servira notre solidarité?

Les travailleurs péruviens et leurs conjointes comptent sur la solidarité ouvrière internationale pour gagner leur lutte. Un groupe de militantes et militants de la FTQ a décidé de donner suite à cet appel et d'amasser des fonds pour soutenir la lutte des mineurs du Pérou. Ces argentés serviront principalement à assurer la survie quotidienne des mineurs, de leurs conjointes et de leurs enfants: achat de nourriture, de médicaments, de cahiers et de crayons

pour les enfants... Il aidera aussi à financer le soutien à cette lutte (information, ...).

La somme amassée sera partagée avec deux autres groupes de mineurs, Aguila et Cata Acari, qui mènent des luttes similaires dans les mêmes conditions. Elle sera divisée moitié-moitié entre le syndicat et le Comité des femmes, ces dernières ayant la responsabilité de l'organisation quotidienne du campement.

Une première campagne, menée le printemps dernier à l'intérieur de la FTQ, avait permis d'amasser \$1,865; cela avait donné un bon coup de main à ces hommes et à ces femmes qui luttent pour leur survie et leur dignité.

FAITES VOS DONNS à l'ordre de Fonds d'appui aux travailleurs péruviens et faites-les parvenir à Pierre Richard, FTQ, 2100 ave. Papineau, Montréal, H2K 4J4.

en bref

Les mécaniciens de chantier contre le travail au noir

À la FTQ-Construction, c'est par des actions directes qu'on a décidé de protéger le travail de chaque corps de métier. L'exemple le plus récent est celui des mécaniciens de chantier. Avec le soutien des autres syndicats de métier, ils ont occupé le 3 octobre dernier la boulangerie Steinberg de Montréal fermée dernièrement par la chaîne d'alimentation. Un contracteur de Sherbrooke ETMW avait obtenu le contrat de démantèlement de la machinerie. Il faisait exécuter ces travaux par des employés sans qualifications qu'il payait entre \$4,00 et \$5,00 l'heure. Il s'agissait pourtant d'un travail normalement effectué par des mécaniciens de chantier (Millwright).

Des actions similaires ont été entreprises par la FTQ-Construction et ses syndicats affiliés sur le chantier de construction

de l'usine Pan-Val à Sayabec en Gaspésie en août 1982 et à l'usine de Sidbec-Dosco à Contrecoeur en juillet 1983. Cette escalade dans les moyens de pression s'explique par le niveau incroyablement élevé du travail au noir alors que le chômage atteint les 40%. Selon les données officielles de l'Office de la construction du Québec (OCQ) près du tiers des heures travaillées en 1982, soit 37 millions d'heures, sont effectuées au noir! ■



Centraide

La FTQ appuie la campagne de Centraide

La FTQ a de nouveau apporté son appui à la campagne de financement de Centraide. Dans la seule région de Montréal, Centraide vise à recueillir \$16 millions qu'il distribuera à 170 organismes qui s'occupent des problèmes des jeunes, des sans-emplois, des femmes, des travailleurs immigrés, des personnes âgées, etc. Des campagnes semblables se mènent dans diverses régions du Québec.

La FTQ croit essentiel de

s'impliquer à Centraide afin d'avoir son mot à dire sur l'utilisation des sommes qui viennent directement de la poche des travailleurs (environ 50% du total). Des militant(e)s du Conseil du travail de Montréal et de d'autres Conseils sont présents sur des comités de Centraide. Une entente est d'ailleurs intervenue entre le CTM et Centraide pour financer un poste de conseiller social permanent pour les syndicats de la FTQ à Montréal.

Parce que la priorité de Centraide est d'appuyer les organismes qui rejoignent ceux et celles qui sont le plus durement touché(e)s par la crise, il mérite le soutien des travailleurs(euses) syndiqué(e)s. ■



Le calendrier 1984 est disponible

Le "Calendrier des luttes syndicales 1984", publié par le Conseil du travail de Montréal (FTQ), est maintenant en vente. On y trouve 12 caricatures inédites qui portent sur des sujets comme l'accès à l'égalité, les changements technologiques, la santé et sécurité, la sécurité d'emploi, le harcèlement sexuel, la réduction du temps de travail...

Il se vend \$2.00 l'unité et \$1.50 pour les commandes de 10 et plus; dans ce dernier cas, il faut ajouter \$2.00 pour les frais de manutention. Vous pouvez vous les procurer au CTM, 2100 Papineau, 2ème étage. ■



Récemment, les mécaniciens de chantier, avec l'appui des autres syndicats de la FTQ-construction, manifestaient à l'ancienne boulangerie de Steinberg où le démantèlement des machines était fait au-dessous des conditions du décret de la construction.



Dimitri Michail / L'Express

À l'annonce des résultats du référendum sur l'affiliation au SCFP, c'était la fête à la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro. Enfin, ils auront un syndicat fort et uni pour faire face à la CTCUM.

Les 4,000 chauffeurs d'autobus et de métro adhèrent au SCFP

C'est dans une proportion de 76% que les 4,000 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de la CTCUM ont voté en faveur de leur affiliation au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), au cours d'un référendum. Plus de 3,500 membres de la Fraternité des chauffeurs ont exercé leur droit de vote, ce qui constitue un record de participation de tous les votes tenus depuis 10 ans, y inclus les votes de grève.

"Ce vote vient confirmer la volonté de nos membres de se donner des outils efficaces pour faire face à notre employeur, la CTCUM", a déclaré Jim Flynn, président de la Fraternité.

Les 4,000 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro se présentent donc unis et solidaires pour entamer les prochaines négociations avec la CTCUM, qui s'annoncent particulièrement importantes.

Pour sa part, Pierre Dupuis, conseiller du SCFP dans ce dossier, a affirmé: "Le SCFP mettra tout en oeuvre pour répondre aux besoins et aux attentes des salariés de la CTCUM. Nous travaillerons sans relâche pour une amélioration de leurs conditions de travail." ■

SUCO doit vivre

Comme des dizaines d'autres organisations québécoises et canadiennes, la FTQ a exprimé son opposition à la décision du gouvernement fédéral et de son Agence de développement international (ACDI) de couper les subventions au Service universitaire canadien d'outre-mer (SUCO).

"Nous croyons inadmissible que le gouvernement fédéral sabote ainsi les efforts de solidarité internationale déployés par un des rares organismes non gouvernementaux francophones dans ce domaine. Nous ne pouvons pas accepter que soit ainsi rayée d'un trait de plume une organisation qui a une expertise de 20 ans en coopération internationale, qui coordonne le travail de près de 200 volontaires dans une trentaine de pays d'Amérique latine et d'Afrique et qui joue un rôle important dans l'éducation du public francophone à la solidarité envers les peuples du Tiers-Monde", a affirmé le secrétaire général de la FTQ, Fernand Daoust.

La FTQ a invité l'ACDI et le gouvernement fédéral à réviser leur décision au sujet de l'avenir du SUCO. ■

MOUVEMENTS

Nouveau magazine syndical et populaire

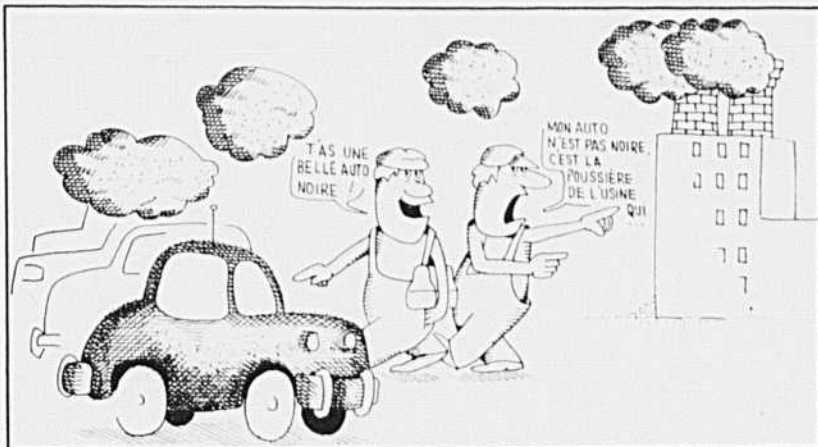
Un nouveau magazine syndical et populaire vient de voir le jour. **Mouvements** paraîtra 4 fois par année. Il est publié par la CEQ mais se veut un magazine ouvert à l'ensemble de la réalité et aux collaborations venant des diverses centrales syndicales et organisations populaires. Dans le premier numéro, on trouve un dossier sur la paix et le désarmement, un entretien avec Monseigneur Adolphe Proulx sur les positions prises récemment par les évêques, un article sur la dernière grève des ouvrières du vêtement, une chronique sur les diverses activités syndicales et populaires.

On peut se procurer **Mouvements** en kiosque ou s'y abonner, au coût de \$8.00 pour 4 numéros. Dans les divers numéros, il y aura des rubriques sur le travail, l'éducation, la santé, l'économie, la consommation, les loisirs, la condition des femmes, l'international, la culture... ■

Décès

L'épouse du confrère Robert Bouchard, directeur du Service de santé et de sécurité de la FTQ, est décédée prématurément à l'âge de 53 ans. Bernadette Moreau, qui travaillait à l'hôpital Le Gardeur à Repentigny, avait toujours milité syndicalement et était reconnue pour sa détermination et son dynamisme. Les compagnons et compagnes de travail de Robert lui expriment leur sympathie ainsi qu'à ses cinq enfants.

Nous exprimons aussi notre amitié envers Normand Guimond, représentant de la FTQ à Montréal, et Jean-Marie Gonthier, du Service d'éducation, qui ont tous deux perdu leur père, ainsi qu'à Jean-Pierre Néron, aussi du Service d'éducation, dont le beau-père est décédé. ■



Des autos passées à l'acide à Valleyfield

Les Métallos de la "Zinc", à Valleyfield ont déposé en Cour supérieure une action pour récupérer le montant des dommages subis à leurs véhicules-automobiles par les retombées d'acides sur le terrain de stationnement de l'usine.

Le montant de cette première action en dommages est de \$142,069.40 et couvre des réclamations de la part d'une soixantaine de travailleurs.

L'action allègue que les métallos stationnaient leurs autos sur le terrain de stationnement de la compagnie et que des retombées chimiques, de la poussière, de la suie et des retombées acides, émanant de l'usine, se sont déposées sur les véhicules, causant des détériorations à la peinture, aux chromes et aux vitres.

La compagnie Zinc Electrolytique du Canada est une filiale du Groupe Noranda.

Les métallos soutiennent que la compagnie met à leur disposition un terrain de stationnement et qu'elle se devait donc de voir à ce qu'ils puissent en jouir sans que des dommages ne leur soient causés.

Ils allèguent que les détériorations à leurs voitures sont causées par la faute, la négligence, l'imprudence et l'omission de la compagnie. ■

C'est aussi Noël pour les enfants des lockoutés

Ce n'est pas facile de voir arriver Noël quand on est en lock-out depuis six mois. Malgré cela, plus de 600 enfants comptent sur nous pour que ce soit un beau Noël. Ce sont les garçons et les filles des travailleurs de Provigo (Division des viandes) à Laval, de l'Abattoir St-Jean et de la salle de coupe H. St-Jean à Saint-Hyacinthe, qui sont en lock-out depuis le début de juin.

La section locale 625 des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (FTQ) organise un dépouillement d'arbre de Noël, le 17 décembre, pour les enfants des lockoutés. Pour acheter les jouets, les victuailles, les décorations, le syndicat lance un appel à la solidarité des syndiqué(e)s de la FTQ. Vous pouvez faire vos dons à l'ordre de "Fonds de Noël Section locale 625" et les faire parvenir au TUAC, à l'attention de Marcelle Lamarche, 4645 rue d'Iberville, Montréal, H2H 2L9. Pour information: (514) 526-3355. ■

Négocier le virage technologique

En février 1983, plusieurs militant(e)s de la FTQ participaient au colloque populaire sur la télématique et les nouvelles technologies, organisé par l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA). Cet organisme, en col-

laboration avec la CEQ, vient de publier le compte-rendu de ce colloque; le volume comprend aussi divers dossiers sur les robots industriels, l'ordinateur à l'école, la télématique et les mass-media, la télématique et les droits et libertés. On peut se procurer "Négocier le virage technologique", au prix de \$7.00, en s'adressant à l'ICEA, 506 est Ste-Catherine, suite 800, Montréal, H2L 2C7. Tél: (514) 842-2766. ■



La FTQ-construction demeure la principale force

Quoi qu'elle n'ait pas réussi à obtenir la majorité absolue, la FTQ-construction demeure la centrale la plus représentative dans la construction. En effet, la FTQ-construction conserve, au sortir de la campagne de maraudage, la majorité dans tous les métiers où elle la détenait déjà.

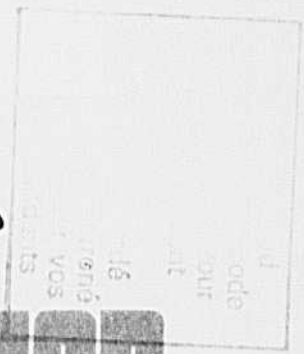
Au moment d'écrire ces lignes, des résultats fragmentaires indiquaient que le pourcentage de représentativité de la FTQ-construction avait baissé quelque peu mais que celle-ci restait loin en avant des autres centrales.

La FTQ-construction se réjouit particulièrement du fait que les dirigeants des locaux des journaliers, des briqueteurs et des peintres, qui s'étaient joints au Conseil provincial international au début de la période de maraudage, n'ont pas réussi à entraîner avec eux un nombre significatif de membres. "La grande majorité des journaliers, des briqueteurs et des peintres n'ont pas été dupes et sont demeurés avec la FTQ-construction", a souligné Jean-Paul Rivard, directeur général de la FTQ-construction. ■



Post de retour garanti, si adresse à Fédération des travailleurs du Québec, 2100 avenue Papineau, 4^e étage, Montréal, Québec, H2K 4J4. Téléphone: (514) 527-8533.

52x1666 cavallonne des microfilms
46B, rue St-Jovin, bur. 110
Montreal, Québec
H2K 2S1



pour recevoir **le monde ouvrier**

La FTQ fait parvenir gratuitement par la poste **Le Monde Ouvrier** à tous les officiers, responsables et militant(e)s syndicaux qui en font la demande. Il suffit de remplir ce coupon et de nous le retourner à: **Le Monde Ouvrier, FTQ, 2100 avenue Papineau, 4^e étage, Montréal, H2K 4J4.**

Si vous désirez recevoir plusieurs exemplaires du **Monde Ouvrier** pour le distribuer à d'autres militant(e)s dans votre section locale, indiquez le nombre.

Si vous déménagez, prévenez-nous!

Nom: _____

Nouvelle adresse: _____

Code postal: _____

Ancienne adresse: _____

Code postal: _____

Je désire recevoir **Le Monde Ouvrier** (écrire en lettres majuscules)

Nom:

Adresse:

Ville:

Code postal:

Téléphone:

Syndicat:

Local:

Employeur:

NOMBRE D'EXEMPLAIRES